

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
Le quatorze décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
21 décembre 2022*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD pour les délibérations 1, 22 et 24, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 1, 22 et 24, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 1, 22 et 24, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,
Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Chantal LAHARNAR, ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sabine HONORE, ayant donné procuration à Sabine HONORE

ABSENTS

Fatima KARRAD pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Christelle DUTRIAUX
Rafik BZIOUI

DEL/2022/FI/127**BUDGET PARTICIPATIF - Rapport d'évaluation**

La ville a décidé en 2019 d'élargir et de renforcer la dimension participative de ses politiques municipales, jusque-là matérialisée par les concertations propres à chaque projet ainsi que par l'action des différentes instances de participation citoyenne (conseil des seniors, conseil de la jeunesse, conseil citoyen), en expérimentant un budget participatif.

Les règles de mise en œuvre de ce dernier sont définies par une « charte du budget participatif de Hem », fixées par la délibération DEL/2019/FI/88 adoptée en conseil municipal le 30 septembre 2019. Ces règles ont été modifiées par la délibération DEL/2021/FI/13 adoptée en conseil municipal le 13 février 2021, plafonnant en particulier le montant d'un projet à 50% du montant total de l'enveloppe budgétaire dédiée au Budget participatif, de façon à permettre, à chaque édition, le choix et la réalisation d'une relative diversité de projets.

Sur cette base, la ville de Hem a engagé en 2022 la troisième édition du budget participatif.

Rapport des éditions 2020 et 2021

La première édition a permis, sur 50 projets déposés par les Hémois, de soumettre au vote des habitants 14 projets, aboutissant à la sélection, entre le 1^{er} décembre 2020 et le 8 janvier 2021, de 9 propositions. De la même manière, la deuxième saison a permis aux Hémois de proposer 53 projets, dont 19 se sont révélés éligibles au regard des critères de recevabilité et de l'analyse technique, et 7 finalement choisis par le vote du public. Le reliquat des crédits non consommés en 2020, soit 9 323 €, avait toutefois permis d'abonder d'autant l'enveloppe globale du budget participatif en 2021, et de réaliser 2 projets supplémentaires. A ce stade de la mise en œuvre des projets sélectionnés par le vote des Hémois, l'ensemble des projets retenus dans le cadre de la première édition a été réalisé, à l'exception, pour rappel, du projet de composteur collectif qui n'avait finalement pas trouvé d'aboutissement.

Budget participatif – ville de Hem – 2020

Projets retenus	Etat de la mise en œuvre
Installation de nichoirs	Réalisé
Installation de ruches	Réalisé
Composteur collectif	Abandonné par le porteur de projet
Station de gonflage en libre-service	Réalisé
Pochoirs contre déjections canines	Réalisé
Jardin partagé	Réalisé
Plantation base de loisirs	Réalisé
Installation de collecteurs « Bouchons d'amour »	Réalisé
Création half-pipe skate Park	Réalisé

S'agissant de l'édition 2021, 6 projets ont été réalisés pour un montant global de 27 703 €. Les trois projets restant à concrétiser, s'inscrivent dans des contraintes de saisonnalité (plantations), ou d'aménagements qui retardent leur mise en œuvre sans toutefois sembler les remettre en cause. A ce stade, il est vraisemblable que la totalité des projets devraient être engagés.

Budget participatif - ville de Hem – 2021

Projets	Etat de mise en œuvre
Plantes mellifères au jardin des perspectives	Réalisé
Installation de buts mobiles	Réalisé
Foot Golf	Réalisé
Terrain de pétanques au jardin des perspectives	Réalisé
Equipement intergénérationnel des aires de jeux	En cours
Jardin partagé	Réalisé
Végétalisation avenue De Gaulle	En cours
<i>Report des crédits non engagés 2020</i>	
Arborer et valoriser le jardin des perspectives	Réalisé
Collecteur de mégots	Réalisé

Rapport d'étape de la troisième édition

L'édition 2022 du budget participatif a donné lieu au dépôt sur la plateforme participative de 23 projets proposés par les Hémois. Il s'agit d'un nombre significativement en baisse par rapport aux éditions précédentes, qui avaient vu le dépôt d'une cinquantaine de projets. De même, 10 projets ont été soumis aux votes des Hémois contre 19 lors de l'édition précédente. Pour autant, la recevabilité des projets progresse : 43% des projets déposés à l'occasion de cette troisième édition, ont en effet pu être proposés aux suffrages des Hémois. Si cette édition voit donc moins de projets présentés, ceux-ci entrent davantage dans le cadre des critères de recevabilité définis dans la Charte du Budget participatif, et sont plus nombreux à voir leur faisabilité confirmée après l'analyse technique des services. Au final, à l'issue de la période de vote qui s'est écoulée sur tout le mois d'octobre, le nombre de projets adoptés reste constants, puisque ce sont 8 projets qui recueillent un nombre de suffrages suffisants pour être mis en œuvre en 2023.

Budget Participatif – état des projets

	Projets déposés	Projets soumis au vote	Projets adoptés
2020	50	14	9
2021	53	19	9
2022	23	10	8

A l'instar de l'édition 2021, les projets portés dans un cadre collectif (écoles, associations, collectifs informels...) côtoient les projets avancés de manière individuelle. On notera plus particulièrement pour cette édition que deux projets ayant un objet similaire, à savoir l'implantation de tables de pique-nique au Jardin

des Perspectives, ont été fusionnés. Par ailleurs, le projet portant sur l'agrandissement de l'aire d'évolution canine au Jardin des Perspectives a été redimensionné avec l'accord du porteur de projets, de façon à ce que le projet reste compatible avec la vocation du Jardin des Perspectives, et avec la volonté de la ville d'implanter ce type d'aire d'évolution dans plusieurs quartiers de la commune.

Budget participatif – état de la participation au choix des projets

	Nombre de participants	Nombre de votes
2020	341	702
2021	507	858
2022	697	914

S'agissant des votes, l'édition 2022 confirme la hausse de la participation au choix des projets. Sans doute, le fait que des projets soient portés par des collectifs incite-t-il à la participation des membres de ces derniers. Toutefois, ils ne remettent pas pour autant en cause les projets formulés par des porteurs isolés qui, bien que recevant un soutien plus modeste, parviennent néanmoins à se hisser parmi les projets retenus à l'issue de la phase des votes.

8 projets ont ainsi été adoptés par les Hémois à l'issue de la période du vote, qui s'est écoulée tout au long du mois d'octobre, dont les coûts estimés lors de l'analyse technique qui a précédé, entrent dans l'enveloppe budgétaire de 50 000 € dédiée au budget participatif. Selon le reliquat de crédits après la réalisation des chantiers en cours de la saison 2 et dans le même esprit que la saison précédente, un projet supplémentaire pourrait être réalisable.

Budget participatif - ville de Hem – 2022

Projets	Nombre de votes	Coût estimé (€)	Cumul des coûts (€)
Agrandissement et aménagement du Caniparc	300	3500	3500
Végétalisation cour de l'école Ste Geneviève	273	2200	5700
Circuit sécurisé pour l'apprentissage du vélo	112	6000	11700
Sauvez les abeilles	65	900	12600
Bancs dans la trouée verte	40	4000	16600
Tables de pique-nique au Jardin des Perspectives	33	3128	19728
Quoi, quoi ? Aidons les grenouilles	31	1502	21230
Tables de ping-pong extérieures	30	24 216	45446
Balançoire à la base de loisirs	26	5000	50446

Au regard de l'évolution de la participation des habitants, la ville va accentuer la promotion du Budget participatif sur ses supports de communication. Dans ce même

but, en 2023, elle va mettre en place une signalétique permettant d'identifier les projets émanant des citoyens.

La 4^{ème} édition du budget participatif sera lancée en février 2023.

Vu l'avis de la commission du budget participatif,

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale,

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide :

- D'acter le rapport d'évaluation du budget participatif,
- D'approuver le lancement de la 4^{ème} édition du budget participatif en 2023,
- D'inscrire les dépenses au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et ans susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

